

Infos scolaires :

- La navette intra-communale qui dessert nos hameaux sera finalement maintenue pour l'année scolaire prochaine.
- Les rythmes scolaires ne changeront pas à la rentrée 2015.
- Grâce à une convention signée avec la commune d'Anse, les enfants qui le souhaitent pourront aller au centre de loisirs d'Anse les mercredis après-midi dès la rentrée et les vacances à partir de la Toussaint. En ce qui concerne l'organisation des transports, une réflexion avec les communes voisines est en cours. Une participation financière sera demandée aux familles.
- Les TAP (Temps d'Activités Périscolaires) reprendront à partir du 15 septembre environ, la date exacte sera confirmée début septembre.
- Un livret sur la petite enfance édité par la Communauté de Communes disponible en mairie.



RAMI Relais Assistants Maternels Itinérant :

Vous êtes **assistante maternelle**, vous avez besoin d'un renseignement, d'un conseil par rapport à la convention collective, à votre contrat de travail ou d'autres renseignements concernant votre profession. Vous êtes **futurs parents ou parents employeurs**, vous recherchez des informations sur les modes de garde, des informations sur votre fonction d'employeur.

Une permanence existe sur la commune chaque 3^{ème} mercredi du mois de 14h à 17h à la maison des associations, soit prochainement **les 16 septembre, 21 octobre, 18 novembre**.

Renseignements : Christine CHAMPAGNON, ☎ 06.18.30.90.68 ✉ : rami.joujoubus@hotmail.fr

Un chef au marché :

Afin de mieux faire découvrir les produits du marché de Trézette et leur utilisation culinaire, le chef du restaurant « Les Terrasses de Pommiers » Julien Valençot, viendra proposer et partager des recettes de saison servies dans son établissement.

Le **samedi 5 septembre, de 9h à 12h**,

le chef Valençot cuisinera à Trézette

une *crème de carottes au curry* que nous pourrions apprécier et déguster.



Dernière minute : dans le cadre de recherches d'eaux parasites dans le réseau d'assainissement, des tests à la fumée seront pratiqués dans le réseau des eaux usées du 20 au 24 juillet, dans certaines habitations de la commune (une information spécifique sera distribuée dans les boîtes aux lettres concernées).



L'Agenda

- Lundi 13 juillet : festivités de la Fête Nationale
- Mardi 21 juillet : conseil municipal 20h30 mairie
- Vendredi 14 août : **marché nocturne** à partir de 18h30 avec stands, buvette et petite restauration
- **Dimanche 30 août : course de caisse à savons** organisée par la classe en 1. Toute la journée, animations maquillage, jeux pour enfants, championnat de lancers d'avions en papier...
Entrée gratuite. Buvettes et restauration.
- Mardi 1er septembre : conseil municipal 20h30 mairie
- Samedi 5 septembre : **forum des associations** de 9h à 13h. **Accueil des nouveaux arrivants** à 11h30 salle des fêtes.
Clôture par le verre de l'amitié.
Possibilité de repas sur place ou à emporter organisé par la classe en 7.
- Samedi 19 et dimanche 20 septembre : journées **européennes du patrimoine**. Visites guidées de l'église et de la chapelle de Buisante.

Etat Civil

Bienvenue à :

- Julia MORIÉRAS, le 2 juin 2015

Il nous a quittés :

- Aldo MACRI, le 2 juin 2015

Tous nos vœux à :

- Julie HOAREAU et Anthony BARBATO, le 2 mai 2015
- Nasthasia KOVACS et Guillaume BOURGOGNE, le 2 mai 2015
- Stéphanie OUVARD et Freddy JUTTAND, le 9 mai 2015
- Chloé CURTIAUD et Maxime SUCHET-DEBRUN, le 16 mai 2015
- Marion DE BROSSES et François DUMINY, le 27 juin 2015
- Marie-Caroline MEYNET et François GUILLAUMIN, le 27 juin 2015

Réalisé par les membres de la commission communication
1100 exemplaires distribués par nos soins.
POUR NOUS CONTACTER,
VOIR COORDONNEES MAIRIE.

MAIRIE DE POMMIERS

Lundi, mardi, mercredi : 14h à 17h
Jeudi, vendredi, samedi : 9h à 12h
Tél : 04 74 65 63 90

contact@mairie-pommiers.fr
www.cc-beaujolais.com/pommiers
N° d'astreinte : 06.07.38.04.37
seulement en cas d'**URGENCE**

SERVICE D'ETAT CIVIL :

Modification du délai d'obtention d'une carte nationale d'identité :

Depuis le 1er juin 2015, les demandes sont désormais instruites en Préfecture du Rhône.

Attention : le délai global entre le dépôt en mairie et la réception ultérieure de la carte en mairie est estimé à 80-90 jours environ. Aucune dérogation de délai ne sera possible.

ECOLE – PETITE ENFANCE

Directeur P. Girard : 04 74 62 18 54

École élémentaire : 04 74 62 18 54

École maternelle : 04 74 68 60 96

Cantine : 04 74 68 03 70

Multi-accueils les P'tits Gnocs (crèche, halte-garderie) : 04 74 62 87 38,
mail : pttsgnocs@slea.asso.fr

APE Association de Parents d'Elèves :

Présidente Lucile GRANGE,

Tél : 06 60 26 71 30

BIBLIOTHEQUE

- Mardi de 16h à 18h30

- Mercredi de 15h à 18h

- Vendredi de 16h à 19h

- Samedi de 10h à 12h

Pendant le mois d'août :

- Mardi de 16h à 18h30

- Samedi de 10h à 12h

Téléphone : 04 74 07 05 66.

RAPPEL :

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est une pratique polluante interdite par arrêté ministériel et passible d'une amende.

DECHETTERIES :

Trois possibilités avec votre badge : Anse, Chazay et Theizé ; chaque jour, l'une d'entre elles est ouverte.

DEPOT DE CARTONS :

N'oubliez pas que vous pouvez chaque lundi déposer vos cartons devant le local voirie. Seuls les cartons sont acceptés, n'oubliez pas de les vider...

LE BRUIT :

Rappelons les arrêtés préfectoraux qui réglementent le bruit :

Jardinage et bricolage, travaux réalisés de façon occasionnelle par des particuliers, ne peuvent être effectués que les :

- jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30,

- samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,

- dimanches et jours fériés de 10 à 12h.



Les Infos de l'été...

Ambrosie : malgré la sécheresse, les plants d'ambrosie

sont déjà présents mais pas de crainte, il faut encore attendre pour que ceux-ci soient allergiques. Rappelons que c'est uniquement quand elle est en fleur (grain de pollen) que l'ambrosie devient nocive.



Par contre, il s'agit bien aujourd'hui d'un problème de santé publique et chaque propriétaire d'un espace de sol petit ou grand doit en être conscient et agir.

Comment ?

Sur ma propriété je l'arrache, c'est la solution la plus radicale, le fauchage ne retarde que l'échéance et si, hors de ma propriété et en limite du domaine public, j'aperçois quelques plants je les arrache aussi.

De plus, je peux utiliser la plateforme ambrosie sur internet et également l'application Smartphone en téléchargeant l'application. Les informations seront renvoyées vers le correspondant ambrosie de la commune concernée qui vérifiera et agira en conséquence auprès des propriétaires.

Si vous avez des doutes, n'hésitez pas à le signaler en mairie.

www.rhone.fr/ambrosie www.signalement-ambrosie.fr

Les commerces de Tréjette :

Dates prévues de fermeture pour congés :

Boucherie : fermeture du 1er au 25 août

Boulangerie : fermeture du 25 juillet au 16 août

Pharmacie : reste ouverte tout l'été

Tabac-presse : fermeture du 9 au 25 août

Marché du samedi : ouvert tout l'été

Bureau de poste : du 3 au 29 août, sera ouvert les lundi, mardi, jeudi, vendredi de 14h à 17h.

Il sera donc fermé tous les matins, samedi compris.

A compter du 31 août 2015, le bureau de poste rouvrira aux horaires habituels.

Canicule : le CCAS invite les personnes âgées (ou leurs proches) à s'inscrire sur le registre communal des personnes isolées, afin qu'en cas de canicule, il puisse prendre de leurs nouvelles et intervenir si besoin. Pour vous inscrire, ou inscrire un proche (avec son accord), appelez la mairie.



La commune a opté de ne pas utiliser de pesticides, notamment les désherbants. Elle travaille sur les adaptations nécessaires notamment

en désherbant mécaniquement. En conséquence, si quelques herbes se profilent le long de nos routes ou nos trottoirs, soyons tolérants à cette végétation spontanée le temps de les enlever, lorsqu'elles deviennent envahissante ou d'un aspect peu esthétique. Les herbes sauvages peuvent être aussi belles et utiles.

La signature de la charte « Objectif Zéro pesticide dans nos villes et villages » entraîne aussi l'implication de tous les citoyens dans le changement de nos pratiques pour une meilleure qualité des eaux de ruissellement et de puisage. La loi ne permettra bientôt plus l'achat de désherbant dans un délai plus ou moins proche. Une campagne d'informations plus large sera réalisée afin de progresser dans cette démarche.

Opération tranquillité vacances :

La gendarmerie et la police nationale veillent sur les logements laissés vides pour les vacances. Voilà quelques conseils bien utiles afin de limiter au maximum les risques liés aux visites indésirables de vos habitations pendant les vacances.

Que devez-vous faire ?

Avant de partir, vous devez signaler à la brigade de gendarmerie de votre domicile, votre départ en vacances. Pendant votre absence, des patrouilles de surveillance seront effectuées, de jour comme de nuit, en semaine comme le week-end, afin de dissuader tout individu de tenter de cambrioler votre domicile.

Quelques incontournables avant de partir :

- Ne pas laisser le courrier trop longtemps dans votre boîte aux lettres. Une personne de confiance doit pouvoir pendant ces vacances relever le courrier à votre place afin de ne pas éveiller les soupçons par une boîte débordant de lettres et publicités.
- N'oubliez pas, avant votre départ, de fermer correctement fenêtres et volets. Il est important de « faire vivre » votre logement. Un voisin ou un ami doit pouvoir régulièrement ouvrir et fermer les volets, allumer quelques lumières.
- Dans la mesure du possible, ne laissez pas de grosses sommes d'argent dans votre habitation. Mettez vos bijoux, objets d'art et valeurs en lieu sûr. Répertoirez et photographiez les.

Festivités du 14 juillet

La classe en 6 vous invite à participer aux festivités de la Fête Nationale qui auront lieu le **lundi 13 Juillet 2015**.

Au programme : Concours de boules lyonnaises à 13h30 au stade bouliste

(chaque classe peut présenter au moins une doublette à cette rencontre amicale)

Concours de pétanque ouvert à tous à 13h30 au stade bouliste

En soirée : Place du 11 Novembre (salle des fêtes)

Diner guinguette sur la place à 20h

Feu d'artifice offert par la municipalité. Venez nombreux.



